

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.7) par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance.

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.30 0.30
Réclame 0.40
Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS.

L'abonnement est payable par six mois, année et mois.

Valais et Suisse	6.50	12.25	2.-
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.-	6.50	4.-
Envoi par an	15.-	7.80	4.40

A vendre

1 tunique d'officier devenue trop petite, très bon état.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A remettre

pour cause de santé, un bon petit commerce avec magasin bien achalandé, possédant une excellente clientèle, revenu assuré et prouvé. Convient à de jeunes mariés.

Renseignements à disposition.

S'adresser au Bureau du Journal.

L'Agence Immobilière ZERMATTEN

offre à VENDRE près de Sion

une maison contenant un rez-de-chaussée, un étage, mansardes, de 5 pièces chaque, buanderie, grange-écurie, terrain en vigne et jardin de 250 toises.

CHOUX-ROUGE

serions acheteurs toutes quantités.

M. GAY, SION

J'offre

Viande à rôtir 1^{re} qual. fr. 2.- le kg.
" bouilli " 1.90 "
" quartiers entiers " 2.10 "
" de veau " 2.50 "
" de porc " 3.- "

pour envois soignés. Se recommander à J. WICKI, Boucher, MURI (Argovie)

Hausse du sucre

Une boîte de Saccharine de 100 tablettes (produit sucrant artificiel) remplace la dose d'un kilogramme de sucre. 20 boîtes équivalent à la douceur de 20 kilos de sucre Fr. 6.- franco au reçu d'un mandat postal. Saccharine Co. Limited Case 68-2 Servette Genève

7 PIANOS D'OCCASION

des meilleures marques suisses et étrangères, tous garantis en bon état, à vendre de 200 à 900 francs.

Grand choix de pianos neufs

Facilités de paiement

Bon escompte au comptant.

Grand choix de pianos électriques

Maison A. EMCH

Montreux

19, Avenue du Kursaal, 19

Fabr. Fourneaux Sursee

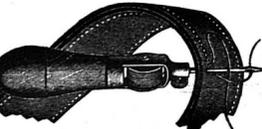
Offre les meilleurs POÊLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES

Catalogue Gratuit!

Succ. Souzanne 4 Place de la Japonne

J. B. Sautter, fers Sion.

Chacun son sellier à la maison



Chacun peut faire toutes réparations à l'équipage, selles, tentes, couvertures, chaussures, etc. L'appareil travaille même comme une machine à coudre. Prix complet avec 4 aiguilles diverses grandeurs avec fil à coudre

Fr. 2.-

Nouvel appareil à coudre automatique perfectionné

Hch. SCHWEIZER, Grenzacherstr. 1, BALE

Fromage!

J'expédie, par 5 kilogram, du bon fromage gras

au prix de	par kilo	Fr. 2.30-2.40
1/2 gras, 3/4 gras	»	» 1.60-2.-
maigre	»	» 1.40-1.50
Tilsitt	»	» 1.70-2.20
Graisse à cuire	»	» 2.30

A. FREI, Expédition, Unteraegeri (Zoug).

C'est maintenant

que la lecture du **SILLON ROMAND**, journal agricole abondamment illustré, est spécialement profitable; que ses directions, ses conseils relatifs aux semences, aux engrais, aux travaux du jardin et des champs, deviennent indispensables.

Le **Sillon Romand**, avec ses suppléments: Le **Petit Sillon Romand** et le **Journal Illustré**, paraît 1^{er} et le 16 de chaque mois; son prix d'abonnement est de 3 fr. 50 par an. C'est le journal agricole le plus important, le plus répandu et le meilleur marché de toute la Suisse Romande.

Le **Sillon** se distingue par le nombre de ses rédacteurs, celui de ses spécialistes et de ses collaborateurs qui font profiter cet organe de leur savoir et de leurs expériences dans tous les domaines se rattachant à l'agriculture.

Le **Sillon** se distingue aussi par la **BOURSE AGRICOLE** qu'il met au service de ses abonnés, et grâce à laquelle ceux-ci ont la plus grande facilité de vendre et d'échanger leurs produits.

Cet organe se distingue en outre par sa rubrique **CONSULTATIONS GRATUITES**, officine de renseignements multiples, toujours ouverte à qui veut en profiter.

Ces deux avantages, à eux seuls, représentent une valeur supérieure au prix d'abonnement.

Ajoutons que les abonnés du **Sillon Romand** reçoivent gratuitement avec chaque numéro le **Journal Illustré**, supplément d'actualités richement illustré.

Bulletin d'abonnement

Je m'abonne au « Sillon Romand » et suppléments, et paierai le remboursement qui me sera présenté à cet effet, pour abonnement annuel, de 3. fr. 50.

Nom

Prénom et profession

Domicile

Bureau de poste

Découper le présent bulletin et l'envoyer sous enveloppe non fermée, affranchie de 3 centimes, à l'Administration du **Sillon Romand**, rue Pichard 3 à Sion. Les personnes déjà abonnées ne doivent pas remplir ce bulletin. J. H. 11812 D.

Persil

lave et ménage les vêtements en dentelles

Soude à blanchir „Henco“

PAUL PIGUET-CAPT, fabricant BRASSUS (Vallée de Joux)

Montres 1 ^{re} extra, pr dames avec de précision, or 18 karats dep.	Fr. 135.-
Montres 1 ^{re} extra pr Messieurs avec de précision or 14 karats dep.	Fr. 165.-
Montres 1 ^{re} extra pour Messieurs avec de précision, or 18 karats dep.	Fr. 200.-
CHRONOMÈTRES, Bulletin officiel de 1 ^{re} classe or 18 karats dep.	Fr. 300.-

Montres à sonnerie - Chronographes. Bracelets. Plantes. Nouveautés. Bulletins de garantie et de marche avec chaque montre. Montres avec nickel dep. Frs. 15.- à 28.-. Dito acier, Frs. 20.- à 30.-. Argent Frs. 25.- à 30.-. Or dep. Frs. 100.-. Réparations par ouvriers expérimentés.

Vevey. Médaille d'Or (collective) - Fournisseurs Tirs cantonaux

Références 1^{er} ordre. - Facilités de paiement - Envoi à choix

Voulez-vous être bien servis pour vos commandes? Recommandez-vous du „Journal & Feuille d'avis du Valais“.

Environ 200 paires souliers la Napolitains 1^{er} choix Fr. 16.90

Souliers militaires double semelle Fr. 18.90

Article extra pour la montagne, imperméable, ferrage acier. Toutes pointures. Expéditions par poste.

CHAUSSURES ANSERMIER COSSONAY

PENSEZ

à vos plantations et achetez les deux publications ayant trait à la culture des légumes et à celle des fleurs ainsi qu'à l'Hygiène fruitière, 3 tableaux vendus séparément 60 cts. pièce, plus le port, chez S. Henchoz, ancien éditeur, pl. Chauderon 14, Lausanne.

Fabrique de Meubles REICHENBACH FRES S. A. SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Devis sur demande - Vente par acomptes

SION - Magasin Avenue de la Gare à côté de la Manufacture Valaisanne de Tabacs et Cigares - SION

TELEPHONE 35 - TELEPHONE 105

APPAREILS PHONOGRAPHES

MODELE No 1 Fr. 45.-
" " 2 " 70.-
" " 3 " 90.-
" " 4 " 180.-

10 mois de crédit

Rien à payer d'avance. Envoi à l'examen

Les appareils sont livrés sans disque

Disques depuis frs. 4.-

Vente seulement au comptant

Illustrations et renseignements sur demande

Réparations - Transformations

Tarif réduit.

Maurice Junod, St-Croix (Vaud)

Donnez!

aux enfants délicats entravés dans leur développement, comme aussi aux adultes surmenés, énervés, se sentant faibles et surtout aux jeunes filles et femmes anémiques.

l'Hématogène du Dr. HOMMEL

VOUS EN SEREZ EMERVEILLE

Des milliers d'attestations du monde médical prouvent la valeur incontestable de notre produit comme fortifiant par excellence. Un passé triomphal de 25 ans est la meilleure recommandation.

Demandez expressément le véritable Hématogène du Dr HOMMEL

Vente dans toutes les pharmacies. Prix du flacon: Fr. 3.25

Aktiengesellschaft Hommel's Hämato-gen, Zurich

Voulez-vous être placé?

rapidement en Suisse ou à l'étranger

Adressez-vous au

BUREAU DE PLACEMENT AGENCE IMMOBILIERE

Zermatten, Planta, Sion

Tondeuses pr Coiffeurs

coupe garantie, 3 mm fr. 4.50 3 et 7 mm fr. 5.-, 3, 7 et 10 mm. fr. 5.50 Soignée fr. 6.- Pour chevaux 3.90. Soignée 4.90

Rasoirs diplômés

garantis 5 ans fr. 2.50, extra fr. 3.50

Luxe fr. 5.-, De sûreté fr. 4.-, Soignée fr. 4.50, à 3 lames fr. 5.50, à 6 lames fr. 7.- Globe Trotter à 2 lames dans un bel écorin fr. 8.-

LS. ISCHI, fabr. Payerne

Catalogue gratis

Réparations et aiguisages en tous genres. Ateliers avec force électrique

UNE MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX

C'est notre baume „SAGRA“ infatigable contre les maladies du cuir chevelu. Ce baume arrête complètement la chute des cheveux, fait disparaître les pellicules, tout surcroît de graisse, etc. et rend à la chevelure une opulence et une souplesse incomparables.

Le BAUME SAGRA produit un résultat même dans les cas où l'application de lotions, pommades, etc. n'a pas eu de succès. Ce Baume est autorisé par le Laboratoire Cantonal de Genève.

Des conseils relatifs à l'hygiène de la chevelure sont ajoutés à chaque flacon. Gd. modèle Fr. 5.-. Petit modèle Fr. 3.- franco. Envoi discret contre remboursement. Ecrire: Laboratoires Hygiène-Esthétique „Progress“, Genève, 65, Rue Liotard E. (Conservez cette annonce).

Santal Charmot

Supprime toute douleur, facilite la miction et rend claires les urines les plus troubles.

Fr. 4.50 la boîte, dans toutes les pharmacies.

Pour le gros: S'adresser S. A. Aug. Amann, Lausanne.

Le Savon Au Goudron et au Soufre

Marque: 2 mineurs

est depuis des années reconnu le meilleur remède contre toutes les impuretés de la peau, boutons, pellicule des cheveux et de la barbe.

Véritablement de Bergmann & Co., Zurich

En vente à 80 ct. chez: X. Zimmerman, pharm. Sion M. de Chastouay phar. Sierre.

L'ouvrier et les Veillées de Chamrières

H. Gastier, éditeur 55 quai des Gds Augustin, PARIS.

Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.

En vente dans les librairies et les gares: 5 Ct. le numéro

Abonnement d'un an 7 francs.

Lettrés faire part Cartes de deuils

sont livrés promptement et soigneusement à des prix modérés par

l'Imprimerie Gessler, Sion

Les Navires marchands armés

Il fallait s'y attendre. Les derniers sous-marins allemands coulés en Méditerranée l'ont été grâce aux canons dont sont maintenant armés quelques bâtiments de commerce, las de voir qu'il fallait toujours se plier sous les coups des corsaires sans pouvoir défendre leur existence contre ces impitoyables pirates. L'affaire du « Baralong » où l'ont vit un simple vapeur venger sur le champ le « Nicotian » torpillé par un sous-marin allemand, en détruisant à coups de canon ce sous-marin et en Germanie un retentissement considérable, et l'on vit alors le gouvernement de Berlin se poser en victime et protester auprès des neutres et notamment des Etats-Unis, en termes indignés, contre cet acte d'un vapeur anglais qui avait eu l'audace de ne pas se laisser naufrager et, se jugeant en état de légitime défense, de frapper à son tour l'agresseur.

Le croirait-on ? Eh bien, l'Amérique a beaucoup goûté cette protestation allemande ; il est vrai que les lois de police ne tolèrent pas que les honnêtes gens soient porteurs d'armes à feu pour se défendre contre les chenapans qui les attendent au coin des bois ou bien dans les repaires dangereux des grandes cités. Le gouvernement de Washington en est las. Le ministre des Affaires étrangères, M. Lansing, a donc demandé le désarmement des navires marchands.

Pourquoi cette concession à la politique sous-marine allemande ? Que signifie ce brusque revirement d'attitude ?

Aucun doute, cependant, ne saurait subsister sur le droit, pour les navires de commerce de s'armer en vue de leur défense, et, chose curieuse, la doctrine américaine est, comme les doctrines anglaise, française et italienne, en faveur de ce droit que reconnaît d'ailleurs formellement l'Institut de Droit international. Le règlement américain de septembre 1848 est très net à ce sujet. L'armement est régulier, à la condition d'être purement défensif. C'est à ce point que les navires de commerce armés sont admis dans les ports américains sur une simple déclaration de leur commandant.

Nous convenons que la décision prise par l'Angleterre d'armer ses navires marchands a pu être gênante pour la guerre sous-marine, mais on se défend comme on peut et il serait vraiment excessif que l'Allemagne eût toute facilité pour l'accomplissement de ses actes et que les alliés n'eussent même pas la faculté de se défendre.

Mais nos ennemis ne doutent de rien. Ils ont adressé aux neutres un memorandum pour les avertir que tout navire marchand armé serait traité désormais comme navire de guerre et coulé impitoyablement.

Comme, en fait, il ne leur sera pas possible d'apercevoir qu'un bâtiment vu en mer, à portée de leurs torpilles, est ou n'est pas armé, le memorandum signifie que dorénavant les sous-marins germaniques couleront sans préavis, sans visite des papiers et de la cargaison, tous les bateaux qu'ils rencontreront.

En fait, cela ne nous changera guère. Mais en droit, cette attitude est en contradiction formelle avec les plus récentes promesses faites par l'Allemagne aux Etats-Unis, notamment au sujet de la destruction du « Lusitania ».

Il est vrai que les Etats-Unis ne se plaignent pas. Bien mieux, ils sont d'accord — ou presque — avec les Allemands, à tel titre qu'après avoir un instant déclaré que tout serait rompu avec Berlin si le gouvernement impérial ne désavouait pas, comme il l'a fait, l'attitude du commandant du sous-marin qui torpilla le « Lusitania », ils ont cédé devant le refus net de l'Allemagne de consentir à quoi que ce soit qui pourrait l'humilier. On croit même qu'adoptant tout à fait le point de vue germanique au sujet des navires marchands armés, le gouvernement de Washington avertira ses nationaux que désormais ils voyageront à leurs risques et périls sur les bâtiments de commerce munis de canons et ne seront plus protégés par les Etats-Unis.

Ce n'est pas qu'un tel avertissement impressionne beaucoup les citoyens américains car jusqu'ici la protection de leur gouvernement s'est surtout traduite en de belles phrases dues au président Wilson, et en des gestes de protestation que l'ambassadeur d'Allemagne, le comte Bernstorff a toujours arrêtés au moment où ils pouvaient devenir décisifs.

Mais il est triste de voir, une grande nation se dégrader aussi complètement et renier la thèse qu'elle avait soutenue avec quelque éloquence depuis le commencement de la guerre, à savoir que les navires marchands peuvent être armés pour leur défense et que les citoyens de la libre Amérique ont le droit de voyager par mer sans pouvoir être mis en danger.

Les Allemands espèrent par là obliger l'Angleterre à l'abandon du blocus. Car c'est toujours au blocus qu'ils en veulent ; cette mesure les gêne de plus en plus ; ils ont obtenu des Etats-Unis qu'ils laissent leurs sous-marins détruire à leur gré, sans préavis, les navires marchands ; demain, ils obtiendront qu'aucune expédition ne se fasse plus d'Amérique sur des bâtiments alliés et ils disent déjà tout haut que si le président Wilson met l'embargo sur les expéditions d'armements et de munitions à destination des alliés, l'Angleterre aurait vite fait d'abandonner le blocus.

J. S.

Les opérations de guerre

Nouvelle tentative allemande sur l'Yser

Le bulletin français du 20 février dit : « En Belgique, après un violent bombardement de nos positions, les Allemands ont tenté de franchir le canal de l'Yser à Steenstraete. Quelques groupes ennemis sont parvenus jusqu'à nos tranchées de première ligne, d'où ils ont été chassés aussitôt. »

En Champagne, actions d'artillerie sur les organisations ennemies au nord de Tahure et à l'est de Navarin.

En Argonne, nous avons fait sauter à Vauquois deux mines qui ont bouleversé les travaux ennemis.

Entre Meuse et la Moselle, nos batteries ont bouleversé des établissements ennemis vers Etain et Saint-Hilaire, provoquant des incendies et de très violentes explosions.

Au sud de Saint-Mihiel, tirs de destruction sur les ouvrages ennemis à l'ouest de la forêt d'Apremont.

Le bulletin allemand annonce de son côté, un petit succès sur l'Yser.

Sur le canal de l'Yser au nord de la ville d'Ypres, nous avons pris d'assaut la position anglaise sur un front d'environ 350 mètres. Toutes les tentatives faites par l'ennemi dans des attaques nocturnes avec des grenades à mains pour nous reprendre ces tranchées ont échoué. Trente prisonniers sont restés en nos mains. »

Sur les autres fronts

Les nouvelles sont peu importantes depuis quelques jours.

Sur le front russe, les Allemands disent qu'une attaque russe sur la Bérésina s'est brisée sous le feu de l'artillerie.

Sur le front italien, tir habituel d'artillerie et petites entreprises locales sans portée d'ensemble.

En Albanie, les Autrichiens ont maintenant cerné Durazzo, et des contingents albanais opérant à la gauche de l'armée de Kovess ont occupé Bérat, Liusna et Pekiny. L'Autriche est bientôt à peu près complètement maîtresse du pays ; mais à Valona, elle devra se mesurer avec les forces italiennes qui doivent s'y être fortement retranchées.

La Grèce et les puissances de l'Entente

Un journal allemand publiait avant hier la dépêche suivante :

« Suivant des télégrammes officiels d'Athènes, les représentants diplomatiques de l'Angleterre, de la France, de la Russie et d'Italie ont entrepris une démarche collective auprès de M. Skouloudis, lui déclarant sèchement que le conseil de guerre siégeant à Paris avait ordonné l'occupation militaire par des troupes de l'Entente de toutes les gares et de tous les bureaux de télégraphe de Thessalie et de Morée. »

Les ministres de l'Entente ont seulement fait remarquer qu'au cas où la Grèce ne se soumettrait pas de bon gré à cette décision, en emploierait la force.

« A la suite de cette communication, un conseil de guerre a été immédiatement convoqué pour examiner la nouvelle situation. »

L'agence officieuse Wolff dément cette nouvelle en ces termes :

« Les cercles officiels berlinois n'ont encore reçu aucune confirmation de l'information de la « Gazette de Francfort » selon laquelle les puissances de l'Entente se disposeraient à mettre la main sur les chemins de fer et les stations télégraphiques de Thessalie et de Morée. »

Qui faut-il croire ? Il est probable qu'il doit bien y avoir quelque chose et que peut-être les puissances de la Quadruple-Entente obligent la Grèce à se plier à leur volonté et à mettre à leur service ce dont ils ont besoin pour leurs opérations stratégiques.

Nouvelles de la Suisse

Le procès Egli-Wattenwyl

Le colonel de la justice militaire E. Scherrer qui avait été désigné comme auditeur extraordinaire dans l'affaire des colonels Egli et Wattenwyl, est tombé malade et doit être remplacé par le colonel Alexandre Reichel, juge fédéral à Lausanne. Le colonel Reichel étant frère de l'auditeur de l'armée, il paraissait d'abord désirable de désigner un autre officier de la justice militaire. Cette circonstance n'est toutefois pas un motif d'exclusion. Le colonel Reichel est le seul officier de la justice militaire de langue allemande disponible qui revêt le grade de colonel et peut remplir dans l'affaire en question les fonctions d'auditeur en vertu de l'ordonnance du 24 février 1913.

Le remplacement de l'auditeur Scherrer, tombé malade, n'aura pour conséquence aucun retard dans les débats qui restent fixés au 24.

Dans une séance extraordinaire, tenue samedi après-midi, le Conseil fédéral, de concert avec les présidents des deux Chambres a définitivement convoqué l'Assemblée fédérale pour le lundi 6 mars.

Le Conseil fédéral a arrêté le texte de son rapport aux Chambres fédérales sur les mesures prises pour la sauvegarde de la neutralité et sur les démarches faites dans l'affaire des colonels.

Ce rapport sera publié les premiers jours de la semaine prochaine. Les commissions de neutralité des deux Chambres se réuniront vraisemblablement le 28 février pour examiner ce rapport.

Les cuirs

Le Conseil fédéral a pris un arrêté modifiant et complétant l'arrêté du Conseil fédéral du 26 mars 1915 assurant l'approvi-

sionnement du pays en cuirs et fixant les prix maxima pour les diverses catégories de cuirs. Tout détenteur de peaux et de cuirs a l'obligation de tenir ses marchandises à la disposition des tanneries suisses moyennant les prix et conditions de livraison convenus entre l'association des fournisseurs de peaux et cuirs et la Société suisse des tanneurs ou fixés par le Département suisse de l'économie publique.

Les peaux et cuirs seront livrés conformément aux ordres du Département de l'économie publique qui peut déléguer l'exécution de ces mesures à l'Association des fournisseurs de peaux et cuirs contre paiement d'une indemnité dont il fixe le montant. Cette indemnité ne dépassera pas le trois pour cent de la valeur marchande et sera supportée par le propriétaire des peaux et cuirs. Dans ce cas, l'Association des fournisseurs de peaux et cuirs est tenue de payer comptant les peaux et cuirs dont elle entre en possession et d'user de ces marchandises conformément aux instructions du Département de l'économie publique. Les contestations relatives aux prix seront tranchées en dernier ressort par un tribunal arbitral composé de trois membres désignés par le Département de l'économie publique.

Les contraventions seront punies d'amendes de 25 à 10,000 fr. ou d'emprisonnement jusqu'à un mois. Les deux peines peuvent être cumulées. La poursuite et le jugement de ces contraventions sont du ressort des cantons. Le Département de l'économie publique est toutefois autorisé à infliger aux personnes qui ne donnent pas suite à une mesure relative à la fourniture des peaux et cuirs, une amende de 25, à 5000 fr. dans chaque cas où à déferer les coupables aux tribunaux cantonaux pour être punis.

Cet arrêté est entré en vigueur le 18 février.

Le séquestre des denrées alimentaires

Le Conseil fédéral a pris un arrêté autorisant le Département de l'économie publique à séquestrer les stocks de denrées alimentaires accaparés dans un but de spéculation ou d'exportation, de même que les stocks de denrées alimentaires soustraits à la consommation.

Les stocks séquestrés peuvent être libérés moyennant garantie suffisante que la marchandise trouvera un emploi approprié, ou être achetés par la Confédération à des prix équitables, fixés par une commission d'estimation. Les contrats de vente ou d'échange relatifs à des marchandises séquestrées sont annulés.

Ceux qui contreviendront à l'arrêté sont passibles d'une amende de 50 frs., à 20,000 fr. ou de l'emprisonnement. En cas d'aliénation ou de dissimulation des marchandises séquestrées, le juge peut prononcer la confiscation. Les poursuites et les jugements sont du ressort des cantons. L'arrêté entre immédiatement en vigueur.

L'arrêté est inspiré par les révélations parues ces jours derniers dans la presse concernant les agissements de certains personnalités. Quelques noms ont même été cités. Il faut souhaiter que l'application soit aussi judicieuse que l'arrêté lui-même.

CANTON DU VALAIS

Inspection des citoyens non astreints au service

Le Département militaire du Valais fait connaître qu'en vertu de l'ordonnance fédérale du 1er février 1916 les opérations d'inspection et de recrutement spécial auront lieu aux conditions et lieux ci-après indiqués :

1er mars 1916, à 8 h. du matin, à Sierre, place de la Gare, pour les hommes domiciliés dans les sections militaires de Sierre, Anniviers et Chermignon-Lens. 2 Mars à 9 h. m. à Vex, place vers l'Eglise, pour Vex, St-Martin, et Evolène. Le 3 mars, à 8 h. m. à Sion, place de la Planta, pour Savièse, Ayent, Bramois et St-Léonard. Le 4 mars, à 8 h. m. à Sion, place de la Planta, pour Conthey, Nendaz et Sion. Le 6 mars, à 8 h. 1/2 m. à Sion, place de la Planta, pour Leytron et Chamon. Le 7 mars, à 8 h. 1/2 à Sembrancher, place de la Gare, pour Bagnes, Orsières et Sembrancher. Le 8 mars, à 8 h. m. à Martigny-Ville, devant l'Hôtel de Ville, pour Salvan, Martigny et Fully. Le 9 mars, à 8 h. m. à Monthey, place du nouveau Collège, pour Port-Valais, Collombey, Champéry et St-Maurice.

Sont appelés à l'inspection :

1. Tous les citoyens suisses non astreints au service militaire, âgés de 16 à 60 ans résidant en Suisse, qui ont autrefois reçu une instruction militaire avec le fusil ou le mousqueton, qui ont fait partie d'une société de tir comme membres tireurs, ou qui connaissent le maniement du fusil, du mousqueton ou de la carabine.

Tout citoyen âgé de plus de 60 ans, sachant tirer au fusil, a le droit de s'annoncer en tout temps pour l'inspection à son chef de section.

2. Les hommes appelés à l'inspection doivent y apporter l'armement et l'équipement qu'ils possèdent.

Par équipement, on entend spécialement les accessoires de l'arme, cartouchières, ceinturon, etc. Les hommes qui possèdent d'autres effets d'équipement ou même d'habillement n'ont pas à les présenter à l'inspection. Il est cependant désirable qu'ils ne perdent pas de vue que ces effets doivent néanmoins être soigneusement conservés.

3. Comme légitimation, ils présenteront leur livret de service, les mineurs leur livret de tir, leur carte de tir ou un autre document.

4. L'aptitude au tir est établie de la manière suivante :

- Les membres des sociétés de tir et les sportsmen tireurs fournissent la preuve de leurs aptitudes en produisant soit une feuille de stand, soit une déclaration manuscrite du comité de leur société.
- Les mineurs ou les hommes ajournés, qui se sont initiés au tir dans un cours d'instruction préparatoire ou dans un corps de cadets, sont tenus de présenter leur livret ou leur carte de tir ;
- Les hommes aptes au tir, qui ont été réformés par la Commission de visite sanitaire après avoir été instruits au service d'instruction, doivent présenter leur livret de tir.

5. Les majeurs qui ne produisent pas de légitimation sont astreints à un tir d'épreuve.

6. Les mineurs qui ne produisant pas de légitimation sont, dans la règle, immédiatement licenciés. Exceptionnellement ils peuvent être admis au tir d'essai.

Doit se présenter à l'inspection des armes :

7. Toute personne astreinte ou non au service, suisse ou étranger établi, qui possède elle-même ou en sa qualité de membre d'une société un ou plusieurs fusils (y compris les fusils de chasse qui ne tirent pas exclusivement à grenaille), mousquetons ou carabines est tenue, en tant que le § 1 ne lui est pas applicable de présenter au chef de section de son domicile ces armes avec les munitions qu'elle pourrait avoir.

Lorsque le propriétaire de ces armes est absent, le chef de section devra être avisé par ses proches ou ceux qui habitent avec lui.

8. Les propriétaires de plus de trois armes du genre indiqué, sont autorisés à faire venir le chef de section prendre ses notes sur place. Cela est aussi applicable aux hommes tenus de se présenter à l'inspection en vertu du § 1.

Les autorités militaires des cantons ont le droit de permettre, dans d'autres cas encore l'inspection à domicile par le chef de section au lieu d'exiger la présentation des armes à l'inspection (§ 7).

Doivent paraître pour la visite sanitaire et le recrutement spécial, tous les hommes incorporés aux Services complémentaires ou aux Services des mines, des classes d'âge 83 à 92 inclusivement ; ils seront porteurs du livret de service.

Ceux qui, pour cause de maladie, ne pourraient pas se présenter, devront faire parvenir à leur chef de section, au moins 3 jours avant la visite, un certificat médical, ou une attestation de l'autorité communale.

Les hommes qui se présentent à l'inspection ou au recrutement n'ont droit ni à la solde ni aux subsistances, par contre ils ont droit au billet de chemin de fer à demi tarif. Le billet devra être timbré à l'inspection ou à la visite sanitaire.

Les hommes exemptés du service personnel à teneur de l'Art. 13 O. M. et de l'Ordon. du 29 mars 1913, sont dispensés de se présenter à ces visites et inspections.

La nouvelle mobilisation

La troisième mobilisation de guerre a commencé ce matin lundi, à Sion, par le rassemblement de la compagnie de convoyeurs du landsturm I.

L'Etat-major du commandant de place, composé de MM. les lieut.-colonels d'Alèves, commandant ; Fama, officier de fourniture de chevaux ; major J. de Torrenté, adjoint ; capitaines Loréan, adjudant, et Dénériaz, médecin de place et des lies lieutenants Géroudet, quartier-maître et Kuntschen, officier d'ordonnance, est entré en fonctions samedi pour régler les détails de la mobilisation.

Ce soir, lundi, à 4 heures s'est réuni l'Etat-major de la brigade de mont. 3.

Demain, mardi, à 9 h. du matin, se rassembleront sur la place de Sion, les Etats-majors et les compagnies I et II des bataillons 11, 12 et 88 ; l'Etat-major du gr. d'art. mont. 1 et la batterie d'artillerie de montagne I.

Les places d'organisation et de parc sont fixées comme suit :

Etat-major de la Br : place de la Cathédrale ; Etat-major du régiment : avenue Mathieu Schinner ; bataillon 11 : promenade du Nord (parc : avenue du Séminaire) ; bataillon 12 : avenue de la Gare, dès la Planta (parc : avenue du Midi) ; bataillon 88 : promenade du couchant (parc : pré municipal) ; Etat-major du gr. d'artillerie de mont. : Verger au midi de l'arsenal ; batterie de montagne I : verger de l'arsenal, avenue Pratifiori.

Il est formellement interdit aux civils et notamment aux vendeurs de vivres, boissons cartes, etc., de s'introduire sur les places d'organisation et de parc.

La Ilme compagnie du bataillon 11 sera mise de piquet pour le cas d'incendie.

Les places d'estimation sont fixées comme suit :

Chevaux de selle : place d'aviation vers le pont du Rhône, mercredi 23 février, de 7 h. à 9 h.

L'estimation des chevaux de louage et mullets se fera le 22 février sur le même emplacement.

Pour les cycles, devant les ateliers Roch le 23 à 9 h. du matin.

La batterie de montagne I touchera le nouvel uniforme gris-vert ; le changement d'uniforme s'effectuera au manège, le 23 février.

Faits divers

SION — L'Harmonie et le Rhonesängerbund à Montana

La course de l'« Harmonie municipale » et du « Rhonesängerbund » à Montana, s'est effectuée hier conformément au programme publié sur les journaux.

Les trains du S.-M.-V. ont amené vers la jolie station un nombreux public désireux d'écouter les productions de nos deux excellen-

tes sociétés et de profiter de cette occasion pour rendre visite aux sympathiques prisonniers de guerre français qui, grâce aux soins dont ils sont entourés et à l'air vivifiant de la montagne, reprennent peu à peu pour la plupart vie et vigueur et se remettent des longues privations d'une dure captivité. Quelques sont encore très malades, mais il faut espérer que leur convalescence ne tardera pas trop.

Les Sédunois ont été très cordialement accueillis. Ils apportaient pour offrir aux prisonniers un joli fanion en soie brodée et peinte par les soins des Rdes Dames Franciscaïnes. En remettant ce fanion aux braves « poilus » M. Joseph Gay a prononcé quelques paroles bien senties. Le chef des internés français a remercié en termes émus et annoncé que ce fanion ira prendre place au Musée de la guerre à Paris.

Le concert donné ensuite dans la spacieuse salle du Palace Hôtel fut fort goûté ; y assistaient une cinquantaine d'officiers et soldats suisses en traitement ; les officiers et soldats français prisonniers ; de nombreux étrangers en séjour à Montana et le public venu de Sion et de Sierre.

Les morceaux exécutés ont été très applaudis surtout l'« Hymne national suisse » qui a été chanté en chœur par l'assistance et la « Marseillaise » que les Français écoutèrent avec une profonde émotion.

Le concert a produit une recette d'environ 230 frs., qui a été remise au chef des internés dans le but de permettre aux familles de prisonniers nécessaires de venir leur rendre visite.

Les participants eurent en outre l'occasion de faire plus ample connaissance avec les combattants de la grande guerre, de fraterniser avec eux et de leur faire raconter leurs exploits et leurs infortunes.

Les prisonniers se déclarent les plus heureux des hommes : « C'est le paradis, disent-ils ; nous ne manquons de rien ! »

En si intéressante compagnie les instants passèrent vite et c'est à regret qu'il fallut se séparer.

SION — Le concert de la fanfare de landwehr

Hier, dimanche, l'excellente fanfare du bataillon de landwehr 168, dirigée par le caporal Stanislas Bagaini, de Sion, arrivant de St-Maurice faisait une entrée martiale en ville au son des cuivres. Un nombreux public se rassembla à la rue de Lausanne pour assister au concert de nos braves landwehriens qui ont exécuté avec entrain, devant le café de Genève, une série de jolis morceaux. Les applaudissements ne leur ont pas manqué, ce dont nous les félicitons et ils l'ont mérité.

Le Rhonesängerbund

Tout évolue, tout change. Notre vieille société de chant le « Rhonesängerbund » sent aussi le besoin de modifier son nom ; telle est du moins la question qui sera discutée dans une assemblée de la société qui doit être tenue ce soir. Nous croyons que le « Rhonesängerbund » pour se mettre à la mode du jour, veut franciser son titre. Les programmes du concert donné hier à Montana portaient la mention « Société de chant de Sion » au lieu de « Rhonesängerbund ».

Avalanches

A la suite des dernières chutes de neige et de pluie, des avalanches dont l'une mesure 80 m. de large, ont obstrué à cinq endroits différents la ligne du Latschberg.

Aucun train n'a pu circuler samedi matin.

Entre Goppenstein et Hohen, il n'est pas tombé moins de huit avalanches ; l'une d'elles a complètement obstrué l'entrée d'un tunnel.

Le train de 9 h. 20 a été arrêté à Goppenstein.

La circulation a été rétablie samedi.

LOECHE — Déraillement

Un train chasse-neige ayant déraillé près de Loèche-le-Bains, la circulation sur le parcours Loèche-Souste-Loèche-le-Bains a été suspendue jusqu'à nouvel avis.

Le P. de Courten en Allemagne

Le Père Sigismond de Courten vient de partir pour l'Allemagne, où il compte visiter un certain nombre de camps de prisonniers français. Indépendamment des recherches qui vont être faites par le bureau de Paderborn, il procédera à une enquête personnelle.

SION — La visite d'un permissionnaire

Nous avons reçu samedi la visite d'un soldat français qui, profitant de sa permission de six jours, était venu trouver ses parents demeurant à A. et repartait le lendemain courageusement pour le front.

Nous avons pu constater par ses déclarations que le moral du soldat français, après dix-neuf mois de guerre, est intact et sa détermination de lutter jusqu'à la victoire, plus ferme que jamais. (Qui donc proclamait que la génération présente était affaiblie de caractère et de volonté !)

Les vaillants poilus sont maintenant adaptés à la vie des tranchées et se sentent désorientés parmi les civils. Notre brave guerrier nous disait que, le premier soir de sa permission, ayant couché à Genève, il n'avait pas pu dormir sur le lit parce que ce dernier était trop doux et trop confortable et qu'il avait préféré « roupiller » assis sur une chaise. Ce fait est caractéristique et mérite d'être noté.

Tout ce qui l'ennuyait de repartir, c'est de savoir que ses parents sont en peine de le savoir exposé aux dangers de la guerre.

Les combattants de 1914-1916 sont vraiment admirables.

Echos

Debout les mort !

Le « Bulletin des Armées » françaises don-

ne aujourd'hui le compte rendu officiel des épisodes qui se sont déroulés, en avril dernier, au Bois-Brûlé et au cours desquels fut prononcé le mot héroïque et inoubliable: « Debout les morts! »

« Ce mot, désormais fameux, le public l'a accueilli à la façon d'une légende », dit l'auteur du compte rendu. Ou, par qui a-t-il été prononcé? Dans un article de l'« Echo de Paris », M. Maurice Barrès avait écarté les voiles et révélé la vérité historique. Il a fixé l'endroit: le Bois-Brûlé. Il a cité un nom: l'adjudant Pericard. Il tenait son récit de la bouche même qui avait crié: « Debout les morts! » Néanmoins, son récit gardait encore un air légendaire.

Voici le résumé officiel du fait qui, dans sa sécheresse, est encore singulièrement éloquent:

Le cri: « Debout les morts! » a été prononcé, le 8 avril 1915, par l'adjudant Pericard, du 1er régiment d'infanterie, actuellement lieutenant; c'était pendant la période des attaques du mois d'avril, « au Bois-Brûlé » une tranchée conquise, la veille par les 1er et 3me bataillons, venait d'être l'objet d'une violente contre-attaque; les occupants reculaient et un boyau commun allait être envahi par l'ennemi. L'adjudant Pericard, qui avait pris une part glorieuse à l'action de la veille et qui était en réserve, groupa lui-même quelques volontaires de sa compagnie et se porta au-devant de l'ennemi. Le boyau commun fut repris après un combat prolongé et terrible, au cours duquel Pericard, sentant ses hommes faiblir et ne voyant que des morts et des blessés autour de lui, s'écria: « Debout les morts. »

La guerre et le chômage

On nous écrit: Les nouvelles qui, des sources neutres les plus autorisées, nous parviennent d'Allemagne et d'Autriche, permettent de se rendre un compte assez exact du marasme dans lequel se trouve la vie économique des deux empires. Il est évident qu'en dehors des industries de guerre, la pénurie des matières premières a entraîné la disparition de très nombreuses usines et un ralentissement extrême dans la production de toutes les autres. Sans avoir de données absolument certaines, il est permis, en toute logique, d'en conclure que le chômage est considérable dans la classe ouvrière et qu'il augmente sans cesse à mesure que le blocus prive davantage les ateliers de leurs éléments de travail.

En face de cet état de choses susceptible d'inquiéter à juste titre les gouvernements de ces pays, il est intéressant et rassurant d'exposer la situation de l'industrie et du commerce français et de comparer les statistiques du chômage dans notre pays avec la crise évidente dont souffrent les travailleurs austro-allemands.

A cet égard, des chiffres précis ont été fournis récemment, relativement au chômage à Paris en 1914 et en 1915. Ils permettent des constatations particulièrement satisfaisantes, puisqu'elles fournissent la preuve de la reprise des affaires et démontrent que nos sans-travail deviennent moins nombreux de jour en jour alors qu'au contraire leur quantité augmente constamment chez nos ennemis.

A la fin de septembre 1914, Paris comptait 220,665 ouvriers ou employés inoccupés et secourus. C'était à une période très critique encore de la guerre, mais déjà nous nous ressaisissions et l'industrie songeait à se réorganiser. La preuve en est donnée par ce fait que cinq mois plus tard, le nombre des chômeurs était tombé à 150,864, soit une diminution de 69,791.

Depuis lors, cette amélioration des conditions du travail n'a fait que s'accroître graduellement et de façon soutenue. En effet le 1er décembre 1915, soit neuf mois après, il n'y avait plus à Paris que 79,447 ouvriers et employés des deux sexes sans occupation fixe. C'est donc plus de 140,000 travailleurs qui, depuis la bataille de la Marne, ont, dans la seule ville de Paris, retrouvé une place au magasin ou à l'atelier.

Si nous extrayons du chiffre des chômeurs à la fin de 1915, 26,000 domestiques, 28,500 ouvrières du vêtement et 10,000 professions

libérales, il en ressort qu'il y avait seulement 4,947 travailleurs inoccupés dans l'ensemble des corps de métiers de l'alimentation, bâtiment, dans les industries du bois, du livre, de la verrerie, des cuirs, de la métallurgie, de la mécanique, etc.

Dans une ville qui compte près de trois millions d'habitants, il est miraculeux de voir en temps de guerre, une activité aussi grande dans les diverses branches de l'industrie et du commerce. C'est un élément moral de succès dont l'importance ne saurait échapper.

Son propre dentiste

M. le docteur Allaman, médecin de l'asile de Châlons-sur-Marne, rapporte une observation curieuse et probablement unique: c'est le fait d'un aliéné qui arriva, à la suite d'une obsession, à s'arracher 29 dents, dont 26 absolument saines.

Cet homme, atteint de manie chronique avec obsessions et affaiblissement intellectuel, mais encore très lucide, avait depuis de nombreuses années l'idée fixe de ne plus avoir de dents:

1. Pour épouser une jeune fille qui ne put lui reprocher la fétilité de son haleine;
2. Pour ne pas avoir la sujétion de se nettoyer les dents après chaque repas;
3. Par avarice, pour ne pas acheter de pâte dentifrice;

4. Poussé également par des voix intérieures qu'il attribue confusément à des femmes qui agissent sur lui par spiritisme.

Il arriva à ses fins en volant une pince dans la vitrine où l'on rangeait les instruments de chirurgie. Avec cet instrument, qu'il mania très habilement, il s'enleva toutes les dents, au nombre de 29, qui lui restaient, en deux séances; trois seulement étaient cariées. Très rapidement d'ailleurs, ses plaies se cicatrisèrent. Il est à noter que cet homme ne présentait pas d'anesthésie et que l'opération, d'après son récit fut douloureuse.

LA GUERRE

La chute d'Erzeroum

Communiqué officiel du 18, au soir, sur les opérations au Caucase:

Dans la région du littoral, nos troupes, délogeant l'ennemi d'une série de positions, ont fait des prisonniers, enlevé des armes, des munitions, approvisionnements et un matériel technique.

Le tableau de la défaite de l'armée turque, qui a essuyé, dans les combats d'Erzeroum, de très lourdes pertes, devient de plus en plus clair.

Les forts placés dans les régions environnantes sont remplis de cadavres d'Askaris.

Sous notre poussée, les restes de l'armée turque se retirent en désordre et fuient dans diverses directions.

Nos éléments les poursuivent, au milieu de fortes tempêtes de neige, anéantissant ou faisant prisonnières les queues des colonnes ennemies.

Nous avons enlevé, à Erzeroum, toute l'artillerie de forteresse et une grande partie de l'artillerie de campagne, soit, jusqu'ici, 200 pièces.

En même temps, nous avons pris une grande quantité de munitions d'artillerie, beaucoup d'armes à main, plusieurs dizaines d'automobiles, des appareils de télégraphie sans fil et un parc de pontonniers.

Le nombre des autres trophées et des prisonniers faits est en train de s'établir.

Les troupes de l'armée du Caucase, malgré les efforts extrêmes d'une lutte ininterrompue depuis plus d'un mois, dans des conditions des plus difficiles, et ayant subi de faibles pertes, sont prêtes à de nouveaux exploits, sous les ordres de leur chef souverain.

Un hangar pour zeppelins détruit

On mande de Romanshorn que le terrible ouragan qui a sévi mardi a démoli une partie du hangar de zeppelins de Friedrichshafen, nouvellement construit il y a 6 mois. Ce nouveau hangar, qui devait abriter quatre zeppelins,

devait être complètement terminé dans 15 jours. Il était situé à côté de l'ancien hangar. Il n'y a pas eu d'accidents de personne.

Les conséquences morales et stratégiques de la prise d'Erzeroum

En raison des délais télégraphiques, la plupart des journaux publient des dépêches de Pétrograd envoyées avant la prise d'Erzeroum. Seul le correspondant du « Times » parle dans son télégramme de la prise de la forteresse, sans donner cependant de détails sur les opérations qui ont précédé la capitulation.

La prise d'Erzeroum, dit-il, n'aurait pu survenir à un moment plus opportun pour le gouvernement. Malgré l'étendue et les conséquences du triomphe, au point de vue militaire et stratégique, son effet sur les masses impressionnables du peuple russe paraît devoir être plus grand encore.

La capture des principaux remparts turcs en Asie mineure, après cinq jours de lutte, ajoute un nouveau lustre aux lauriers de la vaillante armée caucasienne, commandée par le général Ioudewitch que la conduite des opérations depuis le début a révélé comme un commandant d'un exceptionnel mérite. La défaite écrasante qu'il infligea aux Turcs il y a un an, à Sarykamisch, fit échouer le plan grandiose d'Enver-pacha, d'envahir la Transcaucasie. Son dernier exploit couronna de manière splendide ses efforts précédents.

L'avance vers Erzeroum eut lieu par trois routes: celle du nord par Olty, celle du centre par la route de Kars à Erzeroum, via Sarykamisch, et celle du sud-est via Melaszerg et Knys-Kalé. L'offensive, dans cette dernière direction, avait pour but de prévenir une attaque de flanc opérée par les Turcs venant de la direction de Mush et Bitlis; toutefois la chute d'Erzeroum est due surtout à l'attaque de front. Le premier fort tomba lundi et les Russes assaillirent impétueusement toute la première ligne de défenses, qui tombèrent après une journée et demie de combat.

Bien que l'artillerie lourde ait joué un rôle important en réduisant les forts au silence, toutes les nouvelles s'accordent à dire que le bombardement ne fut pas assez prolongé pour détruire les défenses et que la majorité des forts furent pris à la baïonnette.

L'histoire du Caucase ainsi se répète, et le soldat russe a employé contre les fortifications modernes les mêmes méthodes qui, il y a trente-neuf ans, lui valurent la prise de Kars. La prise d'Erzeroum avec plus de 800 canons et dont la garnison comprenait des unités des 9me, 10me et 11me corps, après seulement cinq jours de lutte, est un exploit dont toute l'armée pourra être fière.

Le général Ioudewitch est maintenant en présence d'un problème difficile: intercepter la retraite des derniers défenseurs turcs, qui probablement, reculent au sud-ouest vers le plateau montagneux dans le but de rejoindre les autres unités de la troisième armée turque.

Selon une dépêche de Pétrograd à la suite des succès remportés dans le Caucase, le tsar a nommé le grand-duc Nicolas Nicolaievitch ataman d'honneur des cosaques de Terek (cosaques du Caucase).

Le nerf de la guerre

Tous les belligérants sont déterminés à pousser la lutte jusqu'au bout, mais il faut pour cela des hommes et de l'argent. Des hommes, les uns et les autres en ont encore beaucoup à sacrifier. Quant à l'argent, il faut en emprunter à jet continu. L'Allemagne va demander 10 milliards de marks à 5%. L'Angleterre va voter à son tour un nouveau crédit de 10 milliards de francs. Ce qui ne s'obtiendra pas du pays même, par sacrifice des particuliers, sera demandé à l'étranger, aux Etats-Unis surtout.

Le financier américain Pierpont Morgan va arriver à Londres pour y négocier un prêt de 2 1/2 milliards à l'Angleterre et de 1/4 milliard à la France. Ces crédits, garantis par des valeurs américaines, seront employés aux Etats-Unis même, à payer les commandes faites à l'industrie américaine.

On calcule que, pour le trafic ordinaire seulement, l'Angleterre et la France ont importé pour 9 1/4 milliards de francs de marchandises des Etats-Unis de plus qu'elles n'en ont en-

voyé dans ce pays. La différence a été réglée par le versement de 2 milliards en or, la vente de 1150 millions de titres américains, et le reste par un premier emprunt de 2400 millions contracté l'automne dernier aux Etats-Unis, ainsi que par celui qui se négocie maintenant.

La guerre aux colonies

Les alliés, en Afrique, ont procédé avec méthode. Après avoir conquis le Togoland, puis l'Ouest africain allemand, puis le Cameroun, ils préparèrent l'invasion de l'Est africain.

Cette colonie, vingt fois grande comme la Suisse, qui s'étend sur dix degrés de latitude et dix degrés de longitude, est bornée à l'ouest par l'océan Indien (avec l'île anglaise de Zanzibar sur la côte), au nord par l'Afrique orientale anglaise, à l'est par le Congo belge, au sud-est par la Rhodesia et le Nyasaland anglais, au sud par le Mozambique portugais.

Sur ces frontières, elle partage en outre avec ses voisins les baux des lacs Victoria, au nord, Tanganyka, à l'est, et Nyassa, sud-est. On peut donc pénétrer par la voie liquide sur les quatre faces de son territoire.

Les voies ferrées qui donnent accès à l'invasion sont:

1. Le chemin de fer anglais de Mombassa au lac Victoria.
2. Le chemin de fer belge de Stanleyville, à Boulou, avec embranchement projeté vers le Tanganyka.
3. Le chemin de fer de la Rhodesia, avec embranchement projeté vers le Tanganyka.

L'accord des Alliés

La « Stampa » publie au sujet des récentes délibérations du conseil des ministres italiens les renseignements suivants qui précèdent les résultats du voyage de M. Briand: Le conseil s'est longuement occupé des accords conclus entre MM. Briand et Bourgeois et MM. Salandra et Sonnino, pendant les récentes entrevues de Rome. M. Sonnino a présenté à ses collègues le point de vue exposé par M. Briand pendant les conférences de ces derniers jours à la Consulta, qui se résume dans l'unité d'action militaire et diplomatique des alliés. On développera, au cours des discussions le but de la conférence diplomatique de l'Entente. M. Sonnino a informé ensuite ses collègues que M. Salandra et lui, conformément aux dispositions adoptées par le conseil des ministres, se sont déclarés pleinement d'accord avec MM. Briand et Bourgeois les décisions prises seront immédiatement appliquées.

M. Sonnino a fait, en outre, connaître à ses collègues que l'accord politico-militaire s'étend également sur le terrain économique. Des négociations sont en cours pour l'échange de produits et pour l'établissement de facilités de toutes sortes en vue du transport des objets de grande consommation ou de première nécessité.

Le conseil des ministres a pris également connaissance des accords techniques pour les munitions. Ces accords ont trait à l'envoi en France d'ouvriers métallurgistes italiens qui seront employés à la fabrication des munitions. Sur ce point, du reste les accords sont déjà en voie d'exécution en ce sens que le commissariat de l'émigration a fixé les règles et les conditions de l'envoi en France du personnel italien qui n'est pas nécessaire en Italie.

Dernière Heure

Bulletin russe

PETROGRAD, 21. — Communiqué du 20, à 10 h.:

Front occidental:

Des aviateurs ennemis sont apparus au-dessus de la région de Riga, une bombe a été jetée à Riga.

Les Allemands ont développé un violent feu d'artillerie contre le secteur de Kirchholm-Uxhull. On signale des actions efficaces de notre artillerie devant Uskull, dans la région à l'ouest d'Oger et à l'ouest de Probstinschhof.

Un aéroplane allemand a jeté plusieurs bombes sur la région de Kreuzberg.

Au nord de Dvinsk, deux zeppelins ont survolé Mistchtel. Près de Dvinsk, l'ennemi a développé un violent tir d'artillerie. Dans la région du lac Sventen, notre artillerie a détruit deux blockhaus allemands.

Sur le Dniester, près de Mikhalche, nous avons fait sauter un camouflet qui a détruit ses réseaux de fils de fer et ses retranchements et a comblé sa galerie de mines. La tentative de l'ennemi de déloger par le feu de l'artillerie et à l'aide de bombes nos fractions de l'entouron qu'elles avaient occupé n'a eu aucun succès.

Front du Caucase: Au cours de la poursuite des Turcs nous avons fait prisonniers encore 49 officiers et environ 2500 soldats et nous avons pris 6 canons et un grand nombre d'armes, de munitions et de voitures du train.

Au cours de combats dans la région d'Erzeroum, nous avons pris un drapeau turc.

Bulletin anglais

LONDRES, 21. — Cette nuit, l'ennemi, après un fort bombardement, a fait une incursion contre nos tranchées à l'ouest de Serry; cette incursion a complètement échoué. Au sud-est de Beusinghe, l'ennemi a pris un de nos avant-postes de peu d'importance. Nos avions ont fait un raid nocturne réussi contre l'aérodrome de Cambrai; des bombes sont tombées sur les hangars et ont fait explosion les appareils sont rentrés intègres.

Avions allemands en Angleterre LONDRES, 21. — Quatre hydroavions allemands ont opéré hier contre la côte est et sud-est de l'Angleterre. Les deux premiers assaillants étaient des biplans qui ont apparu au-dessus de Lovestof, à 10 h. 55 du matin, et évolué sur la partie sud de la ville pendant environ 5 minutes; ils ont lancé des bombes, se sont élevés à une grande altitude puis ils ont ensuite disparu vers l'est.

En tout 17 petites bombes ont été lancées sans faire de victimes. Des dégâts considérables ont été causés à un restaurant et à deux maisons.

Deux de nos hydroavions s'élevèrent à 11 h. 05, mais ils ne purent atteindre les appareils ennemis.

Opinion d'un instituteur.

M. Ed. L., instituteur à St., nous écrit: « Je me sers constamment des Pastilles Wybert-Gaba depuis deux ans, notamment pendant l'hiver, et puis vous assurez que dès lors, je n'ai plus eu d'enrouement, de toux, ni de maux de gorge. Les Pastilles Gaba sont précieuses, surtout pour les membres du corps enseignant ».

Exigez le nom de Gaba. En vente partout, mais seulement en boîtes bleues à 1 franc.

Graphique des valeurs nutritives (calories) comparée de l'Ovomaltine et de quelques produits alimentaires.

A. 100,0 Ovomaltine liquide (dissoute dans du lait) 112 cal.
B. 100,0 Viande de bœuf, maigre . . . 80 "
C. 100,0 Cacao au lait . . . 80 "
D. 100,0 Ovomaltine à l'eau . . . 71 "
E. 100,0 Lait . . . 68 "
F. 100,0 Sucre aux pois . . . 51 "
G. 100,0 Cacao à l'eau . . . 17 "
H. 100,0 Bouillon de Viande . . . 4 "

OVOMALTINE

Fr. 3,25 la boîte de 500 gr. 1,75 " " 250 gr. Préparé par la S. A. Dr. A. WANDER, Berne.

Nous vous félicitons de l'excellent Cacao à l'Avoine, Marque Cheval Blanc, que nous consommons depuis nombre d'années et dont nous ne pourrions plus nous passer.

Mme M. R., Genève Plus de dix mille attestations pareilles nous sont déjà parvenues. L'excellence de cet aliment sain et savoureux est reconnue partout. Aucune des nombreuses imitations ne l'a jamais atteint.

Seul véritable

Cartons rouges (27 cubes) à Frs. 1.30 Paquets rouges (poudre) " " 1.20 En vente partout.

Feuilleton du « Journal et Feuille d'Avis » (11)

LE MORT VOLANT

— Vous y trouverez, continua le médecin, tout ce qu'il vous faut, car les trois pièces avaient été aménagées pour une amie à qui la vie n'a pas permis de donner suite à ses projets.

Les trois pièces constituaient en effet un coquet boudoir féminin ouvrant sur un petit balcon d'une part et de l'autre sur une salle de bains.

Lui-même n'avait jamais eu d'aventures sentimentales, faute de loisir, faute d'argent aussi, car le sentiment coûte cher aujourd'hui que tout le reste. Il redoutait d'ailleurs les passions qui compliquent la vie et les vices qui l'abrègent. Et jusqu'à présent, il avait regardé la femme comme une belle contrée, éblouissante à distance seulement, une terre promise à des millions d'êtres dont il ne serait jamais.

Ces derniers temps pourtant, des révoltes le prenaient contre l'éternel esclavage du travail, la malédiction de la servitude professionnelle qui ne lui laissait pas une minute pas une seconde pour se ressaisir, vivre sa vie, et parfois quand il rentrait, il s'irritait du vide et du froid mornes de son rez-de-chaussée où tant d'êtres avaient défilé, dont aucun ne lui était attaché par le moindre lien.

— Pas même celui de la reconnaissance, rit-il à cet endroit de sa méditation.

Il s'était levé et se promenait un peu févreusement le long de sa bibliothèque. Il se

regarda à un petit miroir suspendu auprès, et lissa sa barbe courte. Il n'était ni beau ni laid; très brun, bien bâti, il avait l'aspect vigoureux et sain; son visage seulement décelait les veilles et les fatigues professionnelles, avec des rides aux commissures des lèvres, une calvitie commençante, deux ou trois coups de sabres au front.

Il se coucha, morose, triste presque, ayant songé tout à coup que sa situation pécuniaire s'était considérablement améliorée au cours de ces dernières années, sans rien changer à sa parcimonie générale, à ses économies de corps et d'âme. Et furieux contre lui, à la fin, il s'endormit en rêvant qu'il se jetait à l'eau de désespoir et que l'inconnue en habit masculin, celle qui dormait au-dessus l'en retirait.

II

Elle avait fini par s'endormir, en effet, l'étrange créature d'au-dessus, et elle dormait même si profondément vers deux heures du matin qu'elle n'entendait pas la serrure du vestibule grincer sous une clef qu'une main inexperte sans doute y avait introduite, car elle s'était enfermée et avait retiré la clef qu'elle tenait du docteur.

Il est vrai que le grincement avait été si faible! Quant à la main, c'était celle de Petit-Jean, le domestique, et la maladresse provenait de ce fait simplement que la clef qu'il avait fait faire récemment d'après une empreinte prise par lui avait un défaut d'ajustage.

Le cas de Petit-Jean eut été assez banal en somme n'était survenue la coïncidence providentielle, à son avis, qui le dramatisait. Il n'y

avait absolument rien du satyre dans son fait. Petit-Jean était un de ces pâles gavroches de dix-sept à dix-huit ans, vicieux et bons à rien qui deviennent valets de chambre par une férocité ironie du destin, alors que la paresse naturelle et congénitale les prédestinait plutôt à se faire servir toute leur vie. Ses vices cependant il ne les étendait pas jusqu'aux femmes, et se fut volontiers contenté d'une existence cénotibitique quelque part où l'on put tout ensemble faire de la bécane, du canotage et de la motocyclette sans pannes ni fatigues aucunes.

Mais en attendant que l'endroit miraculeux existât pour mener cette existence il fallait de l'argent et Petit-Jean n'en avait pas. Quand il vit la lenteur désespérante avec laquelle s'accroissait le chiffre des économies faites depuis six mois qu'il était chez le docteur Mortier, économies réalisées principalement sur des danses folles d'anses de multiples papiers, il songea à s'en procurer autrement.

De diverses allées et venues du docteur, Petit-Jean avait déduit que celui-ci enfermait de l'argent et des bijoux dans un des meubles de ce premier étage qui continuait à être inhabité et restait rigoureusement clos. La première chose à faire était de s'en assurer, et c'est ce qu'il fit. Ses perquisitions amenèrent la découverte dans un secrétaire du petit salon d'une liasse de quinze billets de banques, dont quatre de cinq cents francs, les autres de cent, et de quelques vieux bijoux de famille — une véritable fortune aux yeux du gavroche bellevoillais qu'était Petit-Jean.

Sa prudence innée toutefois lui déconseilla de s'en emparer tout de suite. Mieux valait attendre une occasion un événement propice lui permettant de rejeter le vol sur autrui, car

il n'y avait aucune chance que des soupçons sérieux se portassent sur la vieille femme qui faisait le ménage courant et la cuisine, et disparaissait dès sept heures du soir.

Il attendit donc avec la patience du félin guettant une proie temporairement inaccessible mais qui doit lui échoir tôt ou tard, par la force même des choses.

Quand il vit arriver la jeune inconnue lamentablement amenée par son maître, un rayon d'espoir illumina ses convoitises dormantes — et de là l'air navré qu'il arborait et que lui conseillait sa vieille tactique de ruse et de dissimulation.

Plus sagace pour une fois que Flax lui-même qui, chez Nestor Plançon, avait vu passer devant lui, sans discerner son vrai sexe, le faux jeune homme et lui accolait spontanément l'épithète de « prince russe », Petit-Jean tout de suite avait flairé la femme sous le déguisement masculin. Quand il entendit qu'elle coucherait au premier et perçut par surcroît que le docteur ne la connaissait ni d'Adam ni d'Eve il comprit que la poire était mûre car rien ne lui serait plus facile que de commettre le vol pendant le sommeil de l'étrangère, les trois petites pièces ne se commandant pas, de sorte que la chose découverte et il s'arrangerait même pour la faire découvrir en temps utile, celle-ci porterait seule le poids des soupçons. Personne en effet ne le supposerait, lui, assez idiot pour cambrer le coin juste cette nuit-là, alors qu'il avait le loisir de la faire depuis longtemps sans témoins ni risques aucunes.

C'était d'un machiavélisme assez moderne, mais trop raisonné précisément pour pouvoir réussir, car l'audace n'admet point le raisonnement et ne triomphe qu'à la condition d'é-

tre aveugle et irréflective.

Vêtu d'un simple pantalon, Petit-Jean était descendu à pas de loup, du réduit mansardé, où il couchait, au deuxième. Avant d'ouvrir la porte du vestibule, puis en passant devant la porte du boudoir, il écouta la respiration calme et paisible de la dormeuse. Et il se sentit rassuré, ne se doutant pas que celle-ci avait un cerveau capable de rester à l'état vigilant, même quand elle succombait à un sommeil provoqué par les plus terribles secousses d'âme ou les plus violentes fatigues du corps.

Il avait réussi à pénétrer dans le petit salon, sans avoir fait le moindre bruit insolite, et sûr de son affaire dès lors, il avait ouvert, avec son crochet cette fois, comme l'exigeait l'histoire de cambriolage, à laquelle il faudrait faire croire plus tard, les tiroirs du secrétaire, rafflé en un clin d'œil les bijoux et les billets de banque, le tout dans l'obscurité, ayant dès longtemps repéré la place où se trouvaient les objets sur lesquels il avait jeté son dévolu.

Il allait refermer le tiroir, quand il s'immobilisa derrière lui.

Déjà il s'était ressaisi, la plus élémentaire prudence lui commandait de faire face à l'ennemi.

Il se retourna. L'inconnue qu'il croyait endormie était debout au milieu de la pièce, en peignoir, et l'examinait à la lueur de l'allumette qui brûlait au bout de ses doigts.

Cette fois, il n'hésita pas; avec la souplesse d'un tigre il bondit vers elle, la saisit d'une main par un de ses poignets, tandis que l'autre lui écrasait les lèvres. Mais dans le même instant il sentit le froid d'une lame pénétrer dans ses chairs au défaut de l'épaule;

A CRÉDIT!

Les marchandises sont vendues avec un premier versement de dix francs aux grands magasins

Frankenstein-Meyer

BERNE, Boulevard extérieur 35

Grand choix en tissus, confections pour dames, hommes et enfants, chaussures lingerie, trousseaux, lits de fer, ameublements en tous genres, voitures pr. enfants au même prix que partout au comptant. Nombreuses succursales en Suisse et en France. La maison de Berne compte plus de 3500 abonnés.

Demandez la Feuille d'abonnement à Berne.

Arbres fruitiers à couteau et à cidre

Arbres forestiers et d'ornement.
Rosiers, Arbustes, Plantes vivaces.

CATALOGUE,

Exposition nationale 1914, Médaille d'Or.

Pépinières de Cressy: H. Hertzschuch, Onex, Genève

+ SAUVÉ! +

dans la plupart des cas par le remède simple de

J. Kessler

Jambes ouvertes

Ulcers, plaies suppurantes, gangrène, rhumatismes anciens, maladies d'estomac chroniques. Prix par pot fr. 2.50

ALBIN MULLER

Successeur de Kessler

Eschenez (Thurgovie)

Envoi gratis et franco sur demande de la brochure contenant plus de 1000 attestations et certificats.

DEPOT:

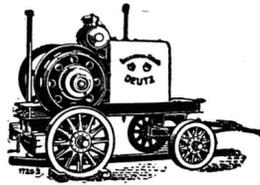
Pharmacie Zimmermann, S on

Régies

Méthode infallible contre retards.
Ecrire à H. Nalban, Pharmacien
Poisit-Laner, Genève.

Locomobiles à benzine

DEUTZ



Les meilleurs moteurs qui existent pour service ambulant

Bien plus avantageux que les locomobiles à vapeur

Moteurs à benzine DEUTZ

types récents et bon marché

Force motrice la plus avantageuse

connue actuellement pour l'agriculture et l'industrie

Demandez prospectus et conditions

Gasmotoren-Fabrik „DEUTZ“ A.G., ZURICH

GARE A LA CONTAGION

Les maladies contagieuses se donnent par la bouche.

LES PASTILLES MONTANINE

préviennent et guérissent les maladies des voies respiratoires. La boîte fr. 1.50 par la Pharmacie Internationale Montan-Vermala, Station climatique

TEINTURERIE BALOISE

Lavage chimique
RÖTHLISBERGER & Cie

ci-dt. C. A. GEIPEL

La plus grande maison et la mieux recommandée de ce genre à Bâle
DEPOTS: à SION chez Sév. ANTHANMATTEN, Tissus
et succursale à BRIGUE et ZERMATT.
à SIERRE chez Mr. BIRDE, Grand Bazar.

CARTES DE VISITES

GRAND ET BEAU CHOIX A DES PRIX TRÈS MODERES
IMPRIMERIE GESSLER, SION, RUE DE LA D. BLANCHE

Le gros Lot de frs. 20000

et plusieurs autres lots plus ou moins élevés de la loterie de Tell ne sont pas encore sortis. Grande chance de gain. Que ceux qui n'ont pas gagné jusqu'à présent ne se découragent pas et ceux qui n'ont pas encore acheté des billets ne laissent pas passer cette occasion sans tendre la main à la fortune Hâtez-vous donc et commandez de suite contre remboursement des billets à fr. 1.— à L'Agence Centrale Bernoise
Passage de Werdt 492
Sur 10 billets 1 billet gratuit Conditions favorables pour revendeurs

La Salsepareille Model

est un dépuratif dont le succès toujours croissant depuis un quart de siècle a fait naître de nombreuses imitations. Elles paraissent meilleur marché mais sont de fabrication inférieure et n'ont jamais pu attendre l'effet merveilleux de la Salsepareille Model. Celle-ci est le meilleur remède contre les maladies provenant d'un sang vicié et de la constipation habituelle: telles que boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des paupières, affections scrofuleuses et syphilitiques, rhumatismes, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses, migraine, névralgies, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon fr. 3.50 La demi-bouteille fr. 5.— La bouteille pour la cure complète fr. 8.— Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER, rue du Mont-Blanc, 9, Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.

L'effort militaire de la Suisse et ses résultats dans le conflit actuel

Conférence donnée à Fribourg, par le major de Diesbach et reproduite par la « Revue des familles »:

Le coup de foudre, qui vient d'éclater expose notre pays au plus grave péril qui l'ait jamais menacé, et seul, un patriotisme ardent pourrait étouffer dans nos cœurs les voix discordantes de nos sympathies étrangères.

Nous ne les avons que trop écoutées jusqu'ici, et le malheur qui nous frappe, n'a lui-même pas d'autre cause!

Mais laissons à d'autres la joie mauvaise de l'exploitation contre nos intérêts vitaux, la dignité de la Suisse et sa sécurité.

Nous sommes au carrefour des races; sachons repousser leurs sollicitations, qui sément parmi nous le ferment de la désunion! Rien n'est perdu du reste. Tout au contraire! L'Étranger lui, peut se méprendre sur la nature du frisson qui secoue aujourd'hui la Suisse entière. Symptôme morbide pour une autre nation peut-être; montée de séve chez nous, où le culte de l'indépendance et l'amour du pays sont six fois séculaires!

Qu'on se rassure ailleurs! La Suisse veille à son honneur et reste fidèle à la parole donnée.

Mais qu'on le sache. L'armée d'un petit peuple aussi conscient et aussi fier, ne traverse une telle crise que pour en sortir plus forte et purifiée.

Le pays protégera son armée, comme l'armée l'a protégé jusqu'ici pendant la guerre des peuples, et c'est précisément cette action

tululaire que je voudrais vous démontrer ce soir.

1870, 1914... Rien mieux que la comparaison de ces deux époques ne peut nous faire toucher du doigt l'immense péril, que présentait et présente encore pour la Suisse, le conflit actuel.

Je ne pourrai éviter au cours de cet exposé d'effleurer certains points, les plus délicats précisément de cette guerre. Mais il ne s'agira que de constatations, strictement objectives et indispensables à la clarté de ma thèse.

1870 était le conflit de deux pays voisins, dont les armées, relativement quoique diversement très peu considérables, avaient un champ d'action amplement suffisant sur leur frontière commune. L'armée allemande d'invasion comptait environ 600,000 hommes; l'armée de métier, française, n'en avait guère plus de 220,000 et la première même n'aurait pu se permettre d'étendre en dehors de cette zone le rayon de la manœuvre stratégique.

En transgressant cette loi des proportions entre le rayon d'opération et les forces disponibles, la fraction manœuvrante eut été privée de la sécurité de ses communications impossibles à protéger.

Mais on eut surtout affaibli par trop le front principal sans même être très sûr d'avoir avec si peu de monde, le souffle nécessaire pour atteindre l'objectif désigné à l'aide manœuvrante.

Et si l'on réfléchit en plus aux difficultés relatives de liaison qu'auraient eues deux tronçons aussi nettement séparés, on peut affirmer que le danger d'invasion n'existait directement alors ni pour la Belgique, ni pour

la Suisse, et que seuls les ricochets provenant de combats livrés à proximité de la frontière pouvaient mettre en cause notre territoire.

Mais si faibles que fussent alors les risques d'une violation de notre neutralité, ils ont été à un cheveu pourtant de se réaliser, par le fait que nous nous trouvions dans l'impossibilité complète de faire face aux exigences bien minimes pourtant de la situation.

L'armée de l'Est, le 28 janvier 1871, privée de son vrai chef, le général Bourbaki, qui avait tenté de se suicider à Besançon quelques jours auparavant, fuyait en déroute vers notre frontière, et arrivait déjà avec ses têtes de colonnes et ses équipages à Pontarlier. Le 29, elle était complètement concentrée autour de cette ville.

A ce moment, il n'y a rien aux Verrières et cette armée non comprise dans l'armistice signé à Versailles, le 28 janvier va passer en Suisse de gré ou de force. Le 31 janvier, par acquit de conscience, le général Clinchant envoie au général Herzog, un parlementaire, le lieutenant-colonel Cheval. Sa mission officielle était de discuter les conditions du passage en Suisse de l'Armée de l'Est. Mais sa tâche véritable était d'apprécier nos moyens de résistance éventuels. Cet officier devait se rendre au Grand Quartier Général, à Neuchâtel. Mais le général lui-même est déjà aux Verrières. Sa présence, si en avant, donne au parlementaire l'impression que la Suisse est prête. La décision du lieutenant-colonel Cheval est prise, et le général Clinchant qui s'en était remis d'avance à son appréciation se hâta de la faire sienne: L'armée de l'Est posera les armes

et se constituera prisonnière.

En résumé, une armée française de 84,000 hommes, en pleine débâcle, houe le 28 janvier, sur notre frontière serrée de près par une armée allemande, et nous n'avions personne pour la recevoir. Par une chance inespérée, le manque de moral et de clairvoyance d'un cuirassier français, l'irruption en Suisse ne se produit que le premier février, trois jours après, et alors trois canons et un bataillon suisse barrent la route de France aux Verrières! Plus en arrière, échelonnés en pleine marche de concentration 20,000 hommes des 3me, 4me et 5me division se hâtent vers la frontière. Mais à l'exception de la 7me brigade, déjà mobilisée depuis quelques semaines, elles n'ont aucun entraînement, et toutes un métier insuffisant.

Si l'armée française avait eu quelques jours de moins de déroute — il ne faut pas grand temps pour transformer en bande indisciplinée et incapable de réaction, une troupe, même solide et bien dressée — si le général Clinchant n'avait pas dans son for intérieur abandonné déjà toute idée de résistance, que fut-il arrivé? L'armée française acculée, eut pénétré en Suisse; y aurait été attaquée par l'armée allemande, et nous aurions été mêlés, en fin de compte, à un conflit qui, selon toute apparence, ne devait nullement nous compromettre.

Nous croyons nécessaire de rappeler que toute la défense nationale était improvisée alors et dépendait en grande partie du bon vouloir des cantons.

L'effort militaire de la Suisse mit sur pied au début de la campagne une force de 37,000 hommes provenant de l'élite des 1ère, 2me

6me, 7me et 9me division.

Le 17 juillet, ces troupes arrivent sur leurs places de rassemblement, et le lendemain déjà elles en repartent n'ayant mobilisé que pour la forme. Les bataillons, au départ, n'avaient qu'un fourgon pour toute voiture, et quelques-uns étaient sans cartouches! Nulle part de matériel de réserve ou de remplacement. L'équipement est le plus souvent incomplet; les chaussures manquent. Les stocks de munitions, prévus, n'existent pas dans tous les cantons. Certaines troupes n'ont en fin de compte que 10 cartouches par homme, tandis que les plus favorisées, en portent 60, mais il est probable que pour arriver à ces chiffres, il a fallu prélever sur la dotation des troupes non mobilisées.

Et quand il faut compléter d'urgence les lacunes les plus fâcheuses, les cantons fautive se refusent parfois à payer les quittances, et contestent aux commandants de troupes le droit de les y contraindre.

Mais, si les cantons furent souvent au-dessous de leur tâche dans l'indescriptible chaos de cette curieuse préparation militaire, la Confédération, chargée théoriquement de donner la cohésion nécessaire à tous ces efforts disséminés, ne l'était pas moins!

Les demandes du général, combien modestes et insuffisantes elles-mêmes, sont toujours refusées en tout ou en partie.

Démobilisé une première fois le 24 août déjà, continuellement contrecarré par le Conseil fédéral, sans aucune illusion sur la valeur pratique de l'armée, le général Herzog, sentant le poids écrasant de sa responsabilité et son impuissance, donne en décembre sa démission que lui refusent les Chambres. (à suivre).

ses yeux se brouillèrent, il s'affaissa avec un gémissement sourd et la dernière sensation qu'il perçut fut celle des bras tendus de l'inconnue qui le retenaient pour amortir sa chute sur le tapis.

Fédora avait eu le temps d'apercevoir le commutateur de la lumière électrique. Une clarté laiteuse illumina soudain le sinistre tableau. Le regard horrifié de l'étrangère interrogea rapidement le visage pâle, les yeux mi-clos de Petit-Jean tombé en syncope, puis elle se pencha sur la blessure qu'elle lui avait faite avec le petit stylet qu'au premier bruit elle avait cueilli dans sa défroque masculine.

— Allons! soupira-t-elle, il en reviendra, le drôle, mais me voilà avec une bien vilaine histoire sur les bras, une histoire capable de dévoiler mon « incognito », si je n'y mets bon ordre.

Elle réfléchit quelques instants, puis rentra au boudoir et consulta une penderie qu'elle n'avait eu ni le temps ni la curiosité de visiter à fond en y choisissant le peignoir ou elle s'était glissée pour surprendre le voleur. Elle renferma, outre quelques effets féminins, un vieux complet d'homme très usagé.

Fédora essaya le veston; il lui allait tant bien que mal, à la condition de rentrer en dedans les poignets des manches trop longues. Elle s'y résigna ayant reconnu l'imprudence qu'il y aurait eu à remettre ses propres habits mouillés et souillés de boue herbeuse.

Hantée d'une vague idée de fuite, elle avait, avant de se coucher, jeté un coup d'œil sur les deux fenêtres opposées de la pièce; l'une d'elle donnait sur un jardin situé derrière le pavillon et qu'une haie basse séparait d'un terrain vague non clôturé. De la fenê-

tre elle-même on pouvait en ses suspendant au chambranle atteindre une petite corniche en saillie sur le mur, quelques pieds plus bas de cette corniche, sauter dans le jardin n'était plus qu'un jeu d'enfant.

Déjà sa résolution était prise. Tandis qu'elle s'habillait toutefois, elle eut une dernière hésitation: que penserait d'elle le chevaleresque docteur?

Mais bah! cambriolé par son domestique, le docteur, si chevaleresque fut-il, ne manquerait pas de livrer celui-ci à la police, d'autant que la blessure reçue par le voleur par le fait de sa propre intervention lui dramatisait toute l'affaire en l'aggravant et achevant de la criminaliser, comme disent les magistrats.

L'évocation de la police, de la magistrature, durcit son masque, figea ses lèvres en un mépris froid.

Elle n'hésita plus cette fois.

En un clin d'œil elle eut enjambé la fenêtre, ses pieds atteignirent la corniche, elle sauta et disparut dans la nuit.

III

Le docteur Mortier s'éveilla vers cinq heures du matin, avec l'impression très nette que quelque chose, un bruit peut-être, l'avait brusquement ou graduellement arraché au sommeil. Oui, ce devait être ce gémissement assez faible qu'il entendait maintenant distinctement et qui provenait de l'étage supérieur.

— Mon Dieu, pensa-t-il, si c'était elle!

Et tout de suite il fut debout, en pyjama, prêt à s'élaner dans l'escalier.

A mi-chemin, il reconnut dans les modulations de la plainte continue la voix de son

domestique et son angoisse se calma quelque peu. Petit-Jean couchait au deuxième, et il était, de son propre aveu quelque peu somnambule, ou du moins, prétendait l'être, car il lui était advenu déjà de troubler le sommeil de son maître par des excursions injustifiées dans des parages où il n'avait que faire, et si le docteur admettait son excuse faute de mieux, il n'avait en lui qu'une confiance très limitée, le tenant pour un déséquilibré d'ailleurs inoffensif.

Or, il y avait plus d'une heure que Petit-Jean geignait ainsi, depuis qu'il était sorti de son évanouissement et qu'ayant comprimé sa blessure pour arrêter le sang, il avait pu se traîner à travers l'appartement et s'assurer que l'inconnue avait disparu... en sautant par la fenêtre comme il y paraissait.

Tout de suite s'élaborait en son cerveau fécond une version très ingénieuse de son aventure, intervertissant les rôles et faisant de lui la victime d'une créature dangereuse à tous les points de vue, qui n'avait pas hésité à verser le sang pour venir à bout de sa criminelle entreprise.

— Je souffre... je souffre... murmura-t-il d'abord d'une voix mourante, quand son maître enfin penché sur lui commença de l'interroger avec une anxiété croissante, s'alimentant de toutes les stupéfactions qui s'abattaient sur lui: la disparition de Fédora, la blessure de Petit-Jean, tout un drame qui s'était déroulé là, dans ce petit appartement où son domestique n'avait que faire.

— Mais enfin, questionna-t-il, comment se fait-il que je te trouve ici?

— Je vais vous expliquer... hoqueta Petit-Jean... mais... au nom du ciel... dites-moi d'abord si je suis grièvement blessé.

— Non, fit laconiquement le docteur, qui avait déjà examiné la plaie et constaté que le coup n'avait pas pénétré profondément et ne pouvait avoir atteint aucun organe essentiel.

Il l'avait aidé à se relever et l'asseyait sur un divan.

— Parle maintenant.

— J'ai d'abord à vous demander pardon d'une indiscrétion commise il y a pas mal de temps... Faut vous dire que ma chambre est juste au-dessus de cette pièce-là et que, dans le coin opposé à mon lit, les deux pièces communiquent ensemble par un trou rond qui a dû servir jadis de passage à un tuyau de poêle. Ce trou était fermé à l'aide d'une petite plaque de fonte que j'ai déboulonnée pour me distraire une nuit que j'étais dans mes somnambuleries... et alors je me suis rendu compte qu'il n'y avait plus qu'un petit trou à percer dans la mince planchette qui bouche le trou à son orifice inférieur, pour voir dans la pièce. (Et cette histoire de trou était vraie seulement Petit-Jean laissait dans l'ombre, comme d'habitude, les mobiles toujours suspects de ses multiples curiosités; en outre, lui attribuait-il faussement, à ce trou, un rôle dans l'aventure de la nuit, alors qu'il n'en avait aucun, comme on l'a vu).

— Donc, poursuivit-il, après avoir pris acte du silence indulgent de son maître, je ne dormais pas... il était trois heures, que je n'avais pu fermer l'œil encore. Vous le dirai-je?... La femme, car c'était bien une femme, à qui vous aviez donné l'hospitalité, ne m'inspirait aucune confiance... c'est que je m'y connais en physiognomie.

— Pas de commentaires inutiles... racon-

te s'implément ton histoire.

— N'avais-je pas reconnu son sexe sous le déguisement qu'elle portait?... Que voulez-vous, une jeunesse qui se déguise comme cela, qui tombe à l'eau ou qui s'y jette et qui vient ensuite se coucher dans le premier lit venu pour y dormir comme un loir... car un silence absolu régnait en bas et je pouvais la croire profondément endormie et c'était bien tout cela, tous ces détails louches qui m'avaient mis en défiance.

— Au fait, encore une fois, s'impatienta le docteur.

— Tout à coup, vers trois heures, je crois j'entends du bruit, non pas dans la chambre, où elle aurait dû être couchée, mais dans cette pièce-là... j'aurais juré qu'on crochetaient une serrure... Tout de suite, je me lève, j'enlève la petite plaque de fonte et je regarde par le trou... C'était bien elle, elle en peignoir, qui s'occupait à crocheter les serrures du petit secrétaire... Cette fois, je n'hésite pas... je passe un pantalon, comme vous voyez, et je dégingole l'escalier à pas de loup... La porte du vestibule n'était fermée ni à clé ni au verrou, heureusement, de sorte que je pus l'ouvrir avec une des vieilles clefs de mon trousseau... Toutes les corolles électriques étaient allumées et là, devant ce secrétaire aux tiroirs béants, la demoiselle était gracieusement penchée et raflait votre or, vos billets, vos bijoux, que sais-je?

(à suivre)

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Maux de tête KEFOL
Seul REMÈDE SOUVERAIN
Boîte (10 pastilles) 1.50. Ch. Boasconi, pharmacien
Toutes Pharmacies, Epicerie, KEFOL.